

VMS
AMS

Verband der Museen der Schweiz
Association des musées suisses
Associazione dei musei svizzeri



**Mesurer
la fréquentation**

Mesurer correctement la fréquentation

Depuis 1999, l'Association des musées suisses AMS recense le nombre annuel de visites dans les musées suisses. Elle compile les données statistiques de base communiquées par les musées. Jusqu'en 2006, les données n'ont été utilisées qu'au sein du réseau. Depuis lors, les données générales sont publiées et permettent de répondre non seulement aux questions des musées, mais aussi des administrations et des médias. Il est aujourd'hui essentiel de disposer de données compatibles avec les systèmes de comptage en vigueur en Europe.

Afin d'assurer la qualité des mesures et d'augmenter leur comparabilité, l'AMS demande à ses membres et à tous les musées suisses de prendre en considération les normes indiquées dans ce document.

Le recensement statistique est possible dès le début de chaque année dans la banque de données en ligne de l'AMS (www.museums.ch/login).

Normes de l'AMS concernant le comptage des visites

1. Visiteurs et usagers

Les institutions muséales dont les structures sont fréquentées aussi par des personnes ne visitant pas d'exposition font la distinction entre les visiteurs d'expositions et les autres usagers. Cela signifie que les personnes qui se rendent à la bibliothèque, au café, au restaurant du musée ou utilisent d'autres espaces du musée sans visiter d'expositions, ne sont pas à considérer comme visiteurs du musée mais comme d'autres usagers.

2. Visite de plusieurs expositions

Les institutions muséales qui présentent en même temps plusieurs expositions dans un établissement (expositions permanentes et temporaires ou plusieurs expositions temporaires) évitent les doubles comptages. La procédure de comptage adéquate consiste à compter le visiteur une fois, indépendamment du nombre d'expositions qu'il visite. En conséquence, les billets combinés se comptent comme une seule visite. Les musées sans billets combinés veillent à compter le nombre de visiteurs et non le nombre d'expositions visitées par un visiteur.

3. Musées multi-sites

Les institutions muséales avec plusieurs établissements ou sites indépendants communiquent le nombre de visiteurs de chacun de leurs établissements séparément. Cela signifie que la somme annuelle des visiteurs indique le nombre de visiteurs par établissement.

Association des musées suisses AMS

c/o Musée national Zurich
Case postale, CH-8021 Zürich
Tél. +41 44 218 65 88
Fax +41 44 218 65 89
info@museums.ch
www.museums.ch

